



Vente appartement secondaire

Par **nanny44380**, le **16/10/2016** à **11:38**

Bonjour

Propriétaire d'un appartement secondaire depuis 2006, je viens de trouver un acquéreur pour l'acheter, un compromis de vente doit être signé le 2 novembre prochain.

Ce futur acquéreur vend de son côté sa maison et doit impérativement la quitter le 15 décembre. (date de la signature de la vente)

Il me propose (étant donné que la vente de l'appartement ne pourra pas être conclue avant le mois de janvier), de le louer.

Y aurait-il la possibilité d'établir exceptionnellement un contrat de location de courte durée pour lui éviter 2 déménagements.

Merci de votre réponse.

Par **jodelariege**, le **16/10/2016** à **12:31**

bonjour je pense qu'il faut d'abord protéger vos interets:il y a quand meme un risque qu'une fois dans les murs votre acheteur ne veuille plus l'acheter et grosses difficultés pour le faire partir;le risque est peut etre de 10% mais je ne le prendrais pas ;c'est son problème.je ne mettrais personne dans mon appartement avant la vente définitive

Par **Lag0**, le **16/10/2016** à **14:01**

[citation]Y aurait-il la possibilité d'établir exceptionnellement un contrat de location de courte durée pour lui éviter 2 déménagements. [/citation]

Bonjour,

Non, un tel bail n'existe pas. Si vous lui louez le logement en vide, le bail est obligatoirement de 3 ans minimum.